



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 décembre 2006 — N° 69

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi modifiant de nouveau la charte de La Communauté des Sœurs de Charité de la Providence. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 772-20061207)

Le rapport est adopté.

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Le rapport contient des amendements au projet de loi ;

(Dépôt n° 773-20061207)

7 décembre 2006

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L'Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre. Le rapport contient un amendement au titre du projet de loi (version anglaise seulement).

(Dépôt n° 774-20061207)

Les rapports sont adoptés.

M. Hamad (Louis-Hébert), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la transformation de Sherbrooke-Vie, société de secours mutuels. Le rapport ne contient pas d'amendement ;

(Dépôt n° 775-20061207)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant le Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 776-20061207)

Les rapports sont adoptés.

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi ;

(Dépôt n° 777-20061207)

7 décembre 2006

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval. Le rapport ne contient pas d'amendement ;

(Dépôt n° 778-20061207)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 décembre 2006, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 779-20061207)

Les rapports sont adoptés.

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 15 juin et 26 septembre 2006, a entendu la Curatrice publique du Québec dans le cadre de la vérification de ses engagements financiers pour les mois d'août, novembre et décembre 2005 et janvier 2006, et s'est réunie en séance de travail les 15 juin, 30 août, 5 septembre et 8 novembre 2006 afin d'étudier les engagements financiers des ministères.

(Dépôt n° 780-20061207)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Robert (Deux-Montagnes) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 265 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconnaissance des infirmières et infirmiers selon leurs études respectives sur les unités de soins ;

(Dépôt n° 781-20061207)

7 décembre 2006

L'extrait d'une pétition, signée par 293 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la considération des choix des professionnels de la santé en matière de disponibilité d'horaire et de lieu de travail en encourageant les solutions venant des milieux de soins.

(Dépôt n° 782-20061207)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bourdeau (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 34 citoyens et citoyennes de la circonscription de Berthier, concernant la redistribution aux organismes Famille de Lanaudière des budgets autrefois réservés au soutien aux organismes et aux familles de Lanaudière.

(Dépôt n° 783-20061207)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bergeron (Verchères) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 50 citoyens et citoyennes de la circonscription de Verchères, concernant le financement équitable des organismes communautaires Famille et le soutien aux parents du Québec ;

(Dépôt n° 784-20061207)

L'extrait d'une pétition, signée par 1 224 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retour du moratoire sur le développement de l'industrie porcine.

(Dépôt n° 785-20061207)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

7 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) dépose :

Copie de la réponse d'Hydro-Québec à la demande faite par la Commission de l'économie et du travail, présentant une liste de toutes les ventes d'actifs à l'étranger.

(Dépôt n° 786-20061207)

À la demande de M. le président, M. Dumont (Rivière-du-Loup) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 5 décembre 2006, adressée à M. Normand Jutras, président de la Commission de l'économie et du travail, par Mme Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen, concernant le projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 787-20061207)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, et M. Simard (Richelieu) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux entreprises lauréates des Grands Prix québécois de la qualité, qui ont été remis le 16 novembre dernier

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

7 décembre 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme James (Nelligan) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée de sensibilisation du cancer du col de l'utérus qui vient au deuxième rang parmi les cancers les plus fréquents chez les femmes de 20 à 44 ans ;

QU'elle salue le travail de ceux et celles qui par leurs actions contribuent à sensibiliser les québécoises notamment le Centre de ressource et d'intervention en santé et sexualité.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi modifiant la Loi constituant en Corporation Sir George Williams University, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique ;
- la Commission de la culture, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Copropriété Le Parc ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives ;

7 décembre 2006

- la Commission des finances publiques, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d’assurances, et de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi sur la gouvernance des sociétés d’État et modifiant diverses dispositions législatives ;
- la Commission de l’aménagement du territoire, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L’Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d’autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

L’Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 58, Loi concernant le comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales.

Le rapport est adopté.

7 décembre 2006

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 38 est adopté.

À 12 h 25, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 07.

Adoption du principe

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 36, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales, soit maintenant adopté.

7 décembre 2006

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 36 est adopté.

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, propose que le projet de loi n° 36 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Adoption

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 2, Loi sur le temps légal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 2 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 8 décembre 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 33, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 8 décembre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET